Ce texte est le compte rendu de la réunion locale du jeudi 5 novembre 2009 du <u>débat public sur le</u> <u>centre de traitement des déchets d'Ivry/Paris XIII</u>. Vous êtes invités à le commenter. Pour cela, il suffit de sélectionner avec votre souris la zone de texte que vous souhaitez commenter, puis de cliquer sur "Ajouter" dans la colonne de gauche.

## Réunion locale jeudi 5 novembre 2009 – 20h-23h Salle Robesbpierre, Ivry-sur-Seine Quels modes et capacités de traitement ?

La réunion a rassemblé 80 participants, élus, institutionnels, associatifs et grand public. Elle a suscité 7 questions de la salle, 3 par Internet avant la réunion.

Philippe Marzolf, président de la Commission particulière du débat public, présente d'abord les enseignements que la CPDP retire des trois réunions thématiques qui ont eu lieu au mois d'octobre.

Cette réunion a un double objectif :

- présenter la démarche d'études et de décisions qui a abouti au projet, son dimensionnement et les alternatives étudiées
- comparer l'intérêt des options mises en évidence dans les études de définition

#### Un double constat

Après les réunions thématiques, où des éclairages ont été apportés sur un grand nombre d'aspects liés au projet et au traitement des déchets en général, cette première réunion locale a provoqué des échanges argumentés sur les questions abordées : études qui ont conduit à l'élaboration du projet, alternatives étudiées, mode de définition des capacités de l'installation...

Les associations, représentantes des citoyens, ont saisi l'occasion de ce débat pour élever leur niveau de compétences et argumenter leur position. [1>Elles ont écouté les experts et le maître d'ouvrage et ont étudié les documents mis à leur disposition.<1] Il s'ensuit des <u>prises de position plus tranchées</u>, plus affirmées et mieux argumentées. Et donc des échanges souvent plus vifs : les interlocuteurs du Syctom ont acquis en effet une plus grande connaissance du sujet, ce qui les conduit à mieux échanger avec le maître d'ouvrage qui a su, de son côté, faire comprendre sa démarche et expliquer certains aspects complexes du projet.

Le maître d'ouvrage a par ailleurs fait des propositions nouvelles qui sont détaillées plus loin dans ces enseignements.

Comme l'a souligné Anne-Laure Bedu, membre de la CPDP, de vrais progrès ont été réalisés.

#### Des positions contradictoires

1. pour plusieurs acteurs (Les Amis de la Terre, Passerelles, Chantal Duchêne, adjointe au maire d'Ivry, un habitant d'Ivry), le Syctom s'éloigne de sa mission de traitement des déchets en mettant en avant une mission de chauffage urbain pour justifier

l'incinération. D'une façon générale, les associations reprochent au maître d'ouvrage d'avoir surdimensionné les capacités de traitement du projet, à partir [2>d'un cahier des charges faussé par les objectifs de chauffage urbain <2] au risque de délaisser la mise en application de la Directive européenne sur les déchets et la poursuite prioritaire de ses objectifs de prévention, de réemploi et de recyclage.

- Le Syctom répète ce qu'il a dit à plusieurs reprises dans d'autres réunions, à savoir qu'il craint plutôt un sous-dimensionnement des installations qui le conduirait à ne pas être en mesure d'accomplir sa mission de traitement des déchets.
- 2. Il est reproché au Syctom (les Amis de la Terre, Passerelles, Tam Tam) d'avoir interprété les prévisions existantes : les prévisions démographiques sont supérieures de plus de 2% à celles de l'INSEE alors que les objectifs de réduction de volumes de déchets à traiter sont sous-évalués par rapport aux objectifs du PREDMA ; en outre, l'évaluation du bassin versant serait, pour ces acteurs, « à géométrie variable ».
  - Le Syctom explique qu'il s'est basé sur les chiffres du SDRIF et des projets urbains spécifiques au bassin versant pour l'évaluation démographique.
  - Pour les objectifs de collecte sélective, la représentante du Conseil Régional ajoute que le bassin versant du Syctom est spécifique et que les chiffres du PREDMA recouvrent un territoire différent, ce qui explique l'ajustement des valeurs à appliquer au bassin d'Ivry.
- 3. [3>Un grand nombre d'acteurs se positionnent contre l'accueil,<3] dans le futur centre d'Ivry, des 110000 tonnes de FCR venant de Romainville et de Blanc-Mesnil : cette augmentation de volume venant de territoires « hors bassin » obligerait de prévoir des installations sur-dimensionnées pour le futur centre, sans possibilité de moduler leur fonctionnement à la baisse par la suite ; comment en outre [4>justifier l'application du principe de proximité <4]?
  - Le Syctom répond qu'il assume complètement ce choix stratégique de complémentarité au niveau de ses différents centres et qu'il soutient le principe de solidarité territoriale qu'il considère comme largement préférable à un isolement peu souhaitable.
  - Le Syctom doit par ailleurs apporter des éléments de réponse à Chantal Duchêne sur l'origine des 110 000 tonnes venant de Romainville et de Blanc-Mesnil : il est en effet nécessaire d'avoir des éléments de comparaison approfondie entre les résultats des ordures traitées à Romainville et à Ivry.
- 4. Les associations estiment que le Syctom pourrait « faire mieux » en termes de prévention et avoir une politique beaucoup plus offensive.
  - [5>Le Syctom indique qu'il va apporter 50M€ sous forme de TGAP à l'Ademe, chargée de la politique de prévention nationale.<5] Non seulement il ne se désintéresse pas de la question mais il l'a intégré alors que cela ne faisait pas partie de sa mission ; il ajoute que, bien qu'étant un acteur impliqué dans la prévention, il n'est pas l'interlocuteur valide pour le manque d'ambition de la prévention, car il n'a pas la compétence « collecte » et n'est pas non plus chargé de la mission prévention : ce sont les collectivités et notamment les départements et la Région. « Vous ne pouvez pas vous adresser à nous comme si nous étions les grands manitous de la prévention » F. Dagnaud. Il est cependant relevé que les collectivités ayant la compétence collecte sont membres du Syctom et que ce discours est de ce fait difficile à admettre.
- 5. Les associations, ainsi qu'un participant, regrettent que la collecte des biodéchets en amont du TMB ne soit pas envisagée car elle permettrait une valorisation bien supérieure aux trois scénarios présentés.

Le Syctom affirme que le cap de la collecte séparative des biodéchets est bien fixé car il constitue un « choix à terme incontournable » (F. Dagnaud), malgré les difficultés à sa mise en oeuvre en habitat vertical dense. Il précise qu'il incite les communes du Syctom à y réfléchir et qu'il faut prévoir d'absorber sa montée en puissance.

## [6>Des demandes de la part des associations<6]

- 1. un audit externe sur l'évaluation du gisement (cette demande a été acceptée, l'audit sera effectué par un cabinet indépendant et son coût pris en charge par la CNDP)
- 2. le chiffrage du coût et de l'efficacité d'une politique de prévention offensive
- 3. [7>une présentation d'expériences probantes en prévention<7]
- 4. [8>une étude alternative pour déterminer le tonnage optimum du futur centre d'Ivry <8]en fonction d'objectifs de réduction des déchets, avant toute poursuite du projet.

## Des propositions de la part du Syctom

- 1. sur le sujet de la prévention, le Syctom propose aux associations de contribuer au nouveau plan de prévention qui doit être élaboré à partir de janvier 2010 en participant au comité de pilotage.
- 2. En ce qui concerne le traitement mécanique biologique, le Syctom propose d'étudier les possibilités d'ajustement des différents paramètres du projet. [9>(répartition entre incinération et méthanisation,<9] adaptation du TMB, des fours, adaptation de la vapeur produite, saisonnalité...) en vue de la montée en charge progressive des collectes sélectives des biodéchets : il dispose en effet de quelques années encore pour ajuster et affiner le projet.
- 3. en réponse au hiatus relevé par le public et la CPDP entre institutions porteuses de la question de la collecte et celles dont la compétence concerne le traitement des déchets, ainsi qu'à l'enjeu de réorganisation évoqué, le Syctom juge nécessaire de réfléchir à une meilleure [10>mise en cohérence de ces deux missions.<10] A court terme, par l'élaboration de schémas directeurs de collecte au sein des syndicats primaires ; à plus long terme, par un organisme de pilotage conjoint.

## [1] Demande d'insertion

crée le 16 novembre 2009 à 13:53 par Francis Vérillon notamment TAM-TAM sur la chaîne nouvelle et peu approfondie de TMB-méthanisation-compostage. tags : compostage, méthanisation, tmb

[2] L'objectif N° 1 doit rester la gestion des déchets crée le 10 novembre 2009 à 14:08 par

Le SYCTOM, son nom l'ndique, a pour mission de traiter les ordures ménagères (y compris par le soutien à la prévention). Les associations ont raison de le rappeler, et tout autre objectif serait en dehors de sa compétence. Par contre, il n'est pas possible pour un gestionnaire de déchets de faire abstraction de ce qui s'offre "en aval" de ses traitements. En matière de recyclage, l'exemple de l'Allemagne a

montré qu'il était suicidaire de trier sans avoir d'abord vérifié si un débouché pérenne existait. Et EcoEmballages s'est construit en France sur la garantie de reprise. De même pour un compostage : s'il n'y a pas de repreneur pour le compost, le projet ne tient pas la route. Ici, pour une incinération, le SYCTOM et les habitants peuvent tirer bénéfice d'un trés gros tuyau dans l'usine, pret à continuer envoyer la vapeur dans les immeubles de la ville. Refuser ce fait réel serait la négation d'une étude de projet sérieuse! D'autant qu'en l'absence de cette vapeur issue des déchets, il faudrait la fabriquer à partir de fuel, de gaz ou de charbon ...

## [3] De qui s'agit-il?

crée le 10 novembre 2009 à 14:15 par

L'expression "un grand nombre d'acteurs" donne vraiment l'impression d'une levée de boucliers unanime. Or, jusqu'à présent, ce transfert vers Ivry des résidus de pré-tri à fort contenu énergétique (plastiques notamment) n'a pas vraiment marqué les débats... Est il possible d'avoir la mention des entités qui se sont exprimés en ce sens ? D'autant qu'il s'agit d'une gestion raisonnable de ces résidus, évitant leur mise en décharge, qui serait un vrai gaspillage!

#### [4] Proxima du Centaure

crée le 10 novembre 2009 à 14:29 par

La proximité, ce n'est pas toujours à coté de mon jardin : l'étoile la plus proche, Proxima du Centaure est à 4 millions d'années Lumière d'Ivry, et c'est pourtant l'étoile qui en est la plus proche! Le nom même du Syctom, Syndicat, évoque la réunion (et la solidarité). Dés lors qu'on ne peut pas avoir dans chaque ville notre centre de tri ou notre station d'épuration, il est normal d'élargir le champ de la solidarité. Cela ne choque personne que nos vieux journaux partent à Rouen, ou notre verre en Champagne, se faire recycler. Pour les résidus combustibles, c'est au sein du syndicat que cela jouera, et c'est bien de la proximité! On voit cela dans de nombreuses grandes villes du monde ...

# [5] La TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

crée le 13 novembre 2009 à 16:54 par Annelaure Wittmann

La TGAP, à l'intitulé éloquent, taxe les incinérateurs et les centres de stockage des déchets, pour inciter à la prévention des déchets et au recyclage. Le Syctom en payant cette taxe, ne fait pas preuve d'un volontarisme en matière de prévention, il se contente de respecter la loi, ce qui est tout de même, un minimum.

tags: prévention

#### [6] Demande d'insertion

crée le 16 novembre 2009 à 13:59 par Francis Vérillon

Des réponses aux 10 questions posées sur la chaîne TMB-méthanisation-compostage par Francis Vérillon dans sa présentation pour TAM-TAM.

tags: compostage, méthanisation, tmb

# [7] Des expériences probantes rendant l'incinération inutile crée le 13 novembre 2009 à 17:01 par Annelaure Wittmann

Nous avons demandé à plusieurs reprises que soient présentées des expériences de réduction réussie des volumes de déchets et d'augmentation des taux de recyclage. A titre individuel, nous sommes nombreux

à constater qu'avec des achats "éco-responsables" (éviter les emballages inutiles, privilégier les matières recyclables...), la pratique du compostage et le tri en vue du recyclage, les déchets résiduels qui restent dans notre poubelle sont extrêmement réduits. Composés de matières sèches et inertes, ils pourraient être mis en centres de stockage en attendant que des technologies et des politiques volontaristes permettent de les recycler. Pourquoi ne pas se donner l'ambition de généraliser cela, y compris en ville où des pratiques de compostage et de tri reposant sur la bonne volonté et l'ingéniosité se développent ? tags : prévention

## [8] TAM-TAM pas entendu?

crée le 10 novembre 2009 à 15:04 par marc

La note présentée pat Tam-Tam est trés riche. Merci à son auteur, qui a pris la peine d'aller voir des usines, et de préparer une synthése solide. Une des conclusions est que réaliser une telle usine de méthanisation à Ivry serait fou, avec aussi peu d'expériences positives, et autant de trés gros risques bien repérés : nuisances odeurs et pathogénes, taille, bilan énergétique médiocre, valorisation douteuse, risque de devoir mettre le compost en décharge, conditions de travail à risque,... Pourquoi n'est ce pas exprimé clairement dans le compte rendu ? Pourquoi n'y a t'il pas un " 5. Une étude alternative sans méthanisation, fondée sur une prévention et un recyclage maximisés, avec une incinération seule pour le tonnage résiduel" Et le SYCTOM peut il répondre aux arguments de "Tam-Tam" et confirmer la pertinence de son choix en faveur de la méthanisation?

## [9] Et le recyclage des papiers et plastiques?

crée le 13 novembre 2009 à 17:06 par Annelaure Wittmann

La répartition ne devrait pas se faire uniquement entre l'incinération et la méthanisation. Dans le dossier du projet, page 75, on constate que les ordures ménagères arrivant au centre de tri ("Tri Mécano Biologique") sont orientées à 49% vers l'incinération, à 39% vers la méthanisation, à 14% vers le stockage et seulement à 3% vers le recyclage!

tags: recyclage

#### [10] Cohérence

crée le 13 novembre 2009 à 17:08 par Annelaure Wittmann

Cette mise en cohérence est déjà possible aujourd'hui sans qu'il y ait besoin de créer une nouvelle institution "usine à gaz" pour le faire... ce sont les élus membres du Syctom qui devraient en être garants...

tags: mandats